

Relations industrielles Industrial Relations



De la « politique des revenus » à une politique de répartition,
par J.C. Koeune, J.L. Kruseman et P. Mandy. Librairie
universitaire, Louvain; et Dunod, Paris, 1967, pp. XVI, + 192.

Gérald Marion

Volume 24, numéro 4, 1969

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/028078ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/028078ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Marion, G. (1969). Compte rendu de [*De la « politique des revenus » à une politique de répartition*, par J.C. Koeune, J.L. Kruseman et P. Mandy. Librairie universitaire, Louvain; et Dunod, Paris, 1967, pp. XVI, + 192.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 24(4), 805–806.
<https://doi.org/10.7202/028078ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1969

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

statut de protection qui les prémunisse contre les fluctuations et la perte de leur emploi.

Cette orientation mérite d'être étudiée avec le plus grand intérêt, car elle recèle de nouvelles justifications pour la politique de sécurité sociale, tout en favorisant sa coordination plus étroite avec la politique de plein emploi et la politique économique. Sous l'aspect social, l'avantage essentiel de cette tendance pourrait être de fonder sur une politique active de sécurité sociale des méthodes de protection plus complètes, mieux adaptées et plus efficaces.

Jean BOIVIN

De la « politique des revenus » à une politique de répartition, par J. C. Koeune, J.L. Kruseman et P. Mandy. Librairie universitaire, Louvain; et Dunod, Paris, 1967, pp. XVI, + 192.

Depuis une vingtaine d'années les politiques de revenus ont fait l'objet de tentative d'applications variées, mais très limitées, sujettes à de nombreuses controverses. Ces politiques étaient trop souvent établies dans le but d'atteindre des objectifs partiels, et ne constituaient d'ailleurs pas toujours le moyen le plus efficace d'atteindre les objectifs visés. C'est précisément cette inadéquation des moyens utilisés par les gouvernements pour atteindre certains objectifs qui amènent les auteurs du présent ouvrage à préciser la nature des politiques de revenus et les objectifs qu'elles étaient censées atteindre. Ils sont aussi amenés à présenter des politiques alternatives plus consistantes avec les objectifs visés. Cet excellent ouvrage se divise en trois parties formant un tout intégré. Au titre premier, les auteurs discutent des questions relatives à la « stabilité monétaire dans la croissance économique ». Le titre II porte sur le salaire et la productivité dans la croissance économique; alors que le titre III traite du plein-emploi dans la croissance économique.

L'objet de la première partie consiste à mettre en évidence le rôle fondamental joué par le système de prix dans l'adaptation de l'offre à la demande des produits finis et des facteurs de production, tout en tenant compte des change-

ments structurels découlant de la croissance économique. Mais cette adaptation se fait sous le signe d'un dilemme. Car lorsqu'on se rapproche d'une situation de plein-emploi, l'équilibre ne peut être atteint qu'à travers des changements de prix et de rémunération. Ce qui, dans certaines conditions, conduit à l'inflation par la demande. Ce mode d'ajustement par la hausse des prix n'est pas sans causer des inconvénients majeurs en ce qui concerne, par exemple, le commerce international. Pour éviter ces difficultés, on doit réduire la demande effective par le recours au contrôle monétaire. En d'autres mots quand les tensions inflationnistes apparaissent, on peut pratiquer une politique keynésienne **a Contrario**. Mais on constate vite que cette politique économique conduit à une situation de sous-emploi. Car, il est établi que la stabilité des prix requiert un niveau de chômage plus ou moins élevé. Ici d'ailleurs, les auteurs se réfèrent en quelque sorte aux relations d'arbitrage entre les prix et le chômage sans pourtant les nommer comme telles.

En résumé donc, la politique keynésienne, efficace en période de dépression, se traduit par le sous-emploi quand on la pratique **a Contrario** en période de prospérité. Car conçu pour analyser les situations de sous-emploi, le modèle keynésien peut se limiter à l'analyse des ajustements par les quantités et ignorer l'ajustement par la valeur aussi bien que la question de la répartition. Mais comme les Etats ne peuvent systématiquement avoir recours à une politique conduisant au sous-emploi, la politique keynésienne ne peut leur être d'une grande utilité lorsqu'on est en surchauffe. Il fallait donc trouver une politique de freinage des prix qui sauvegarde le plein-emploi. Une politique dont le « moyen d'action principal est le freinage des rémunérations salariales » semble rencontrer cette exigence. C'est donc le souci d'empêcher la spirale des prix sans mettre en danger l'expansion de l'économie qui a amené le développement des politiques de revenus. Le critère que l'on tend à utiliser dans la mise en place de ces politiques, c'est l'indexation des salaires sur la productivité moyenne. Cette politique ne peut qu'introduire de la rigidité et empêche les véritables forces de l'économie de se révéler. En d'autres mots, l'équilibre économique est mouvant; et

les politiques de stabilisation des revenus peuvent figer la répartition dans une situation de déséquilibre en ne permettant pas les adaptations en valeur de se faire. De toute façon, rien n'indique que la répartition, existant à un moment donné, soit économiquement la meilleure ; ce qu'implique pourtant le contrôle des revenus selon des critères qu'on a eu tendance à utiliser. Les auteurs concluent cette partie en préconisant des politiques d'adaptation de l'offre à la demande. Ces politiques sont d'autant plus possible que selon eux il n'y a pas de rapport direct entre les salaires et les prix des produits. Car les employeurs possèdent toujours une certaine masse de manoeuvre des coûts salariaux (p. 21).

Au titre deuxième, les auteurs abordent de façon plus poussée la relation entre les salaires et la productivité. Ils font d'abord un rappel de la théorie de la productivité marginale des salaires. Puis ils précisent la liaison salaire/productivité. Ensuite dans une seconde étape, ils évaluent la valeur de ce critère et ses difficultés d'application. Le critère de la productivité moyenne sectorielle pose des problèmes à la fois économiques et d'éthiques. D'un autre côté, il existe, selon les auteurs, de nombreuses conditions à remplir pour que l'indexation des salaires sur la productivité nationale moyenne assure la stabilité des prix ; et de toute façon son application amoindrirait l'incitation au progrès dans les industries les plus dynamiques (p. 74). Ici, il y aurait eu intérêt à ce que les auteurs explicitent davantage les conditions économiques qui doivent être remplies pour que l'indexation des salaires sur la productivité moyenne satisfasse l'équilibre économique. Par exemple, si les disparités interindustrielles de salaires viennent du fait que les élasticités de substitution entre le travail et le capital ne sont pas les mêmes dans les diverses branches, on peut se demander quel sera l'effet sur l'équilibre économique de l'indexation des salaires sur la productivité moyenne.

Enfin au titre troisième, les auteurs présentent leur propre thèse. Un des buts recherchés par la politique des revenus est d'assurer un niveau d'épargne qui permette la formation de capital suffisant pour maintenir la croissance continue en plein-emploi et empêcher les récessions. Cet objectif est

valable, mais une politique de revenus n'est pas l'instrument approprié pour l'atteindre. Bien sûr, la propension marginale à épargner des capitalistes étant élevée par rapport à celle des salariés, le maintien des revenus des premiers et même leur accroissement relatif par le blocage des salaires assure une épargne élevée. Pourtant la difficulté qui existe en ce qui concerne l'épargne ne réside pas dans un manque de revenus à épargner, mais dans l'incitation à épargner à même les revenus existants. Dès lors, le processus spontané de la répartition des revenus n'est pas en cause : la formation de l'épargne est différée de la répartition (p. 140). Car on peut toujours inciter à l'épargne les groupes dont les revenus sont déjà constitués sans d'abord avoir à changer la répartition des revenus. Dans les mots même des auteurs, «... une politique économique conséquente, au lieu de bloquer arbitrairement le processus de la répartition ou de la formation des revenus, qui est un processus préalable au problème posé, devrait chercher remède à l'acheminement satisfaisant des revenus, déjà formés, vers l'épargne », (p. 140-41). En agissant ainsi, on ne fige pas la répartition et on permet aux mécanismes de l'offre et de la demande d'opérer afin de présider à une allocation efficace des ressources.

Ce livre propose une solution à l'impasse où se trouvaient les politiques de revenus. Les auteurs disent en termes clairs et précis pourquoi il n'est pas nécessaire de figer la répartition pour assurer une croissance continue et, étant donné les objectifs visés, qu'elles sont les politiques les plus efficaces qui pourraient être mises en oeuvre. De nombreux documents ont déjà été écrits sur les politiques de revenus. Celui-ci a l'avantage d'en retracer les origines keynésiennes et surtout de mettre en lumière les circonstances politiques et économiques qui ont amené les gouvernements à pratiquer des politiques de revenus. Mais en identifiant les situations qui ont amené le développement des politiques de revenus, les auteurs peuvent par le fait même évaluer l'efficacité de ces politiques, c'est-à-dire les évaluer selon leur adéquation aux objectifs recherchés et leur consistance avec les autres besoins de l'économie : une répartition efficace des revenus par exemple.

Gérald MARION